

 <p>COMMUNE DE Grazac 31190</p>	Compte-Rendu
	Conseil Municipal
	Séance du 01/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de GRAZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur ZDAN Michel, Maire.

PRÉSENTS : M. ZDAN Michel, M. DEMESSANCE Christophe, Mme BRUNANCHON Annie, Mme FLOURY Clara, Mme MESPLES Magali, M. DA SILVA CORREIA Manuel, M. PARTINICO Jérémy, Mme SAJDAK Sophie, M. GARRIGUES Jean-Luc, M. LORRAIN Jean-Luc

EXCUSES : M. DAROLLES Cédric (pouvoir donné à M. LORRAIN Jean-Luc), M. NAYRAC Philippe (pouvoir donné à Mme SAJDAK Sophie).

ABSENT : M. STRAUS Christophe

SECRETAIRE : Madame MESPLES Magali

COMPTE RENDU :

1/ Présentation des enjeux du ZAN, de la loi Climat et Résilience par le Cabinet VALORIS EXPERT

2/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26/01/2024

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 26/01/2024

3/ Modification du nombre d'adjoint et suppression d'un poste d'adjoint

Suite à la demande de démission de madame QUILLAUD Elodie, 4ème adjointe au maire et conseillère municipale, monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Sous-Préfet rappelant les réglementations à savoir qu'il est possible de procéder par délibération, au remplacement de l'adjoint démissionnaire sans modifier l'ordre des autres adjoints ou de modifier le nombre d'adjoints et ainsi supprimer un poste d'adjoint. Il rappelle que la Collectivité avait 4 adjoints avant la démission de madame QUILLAUD.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents, décide de modifier le nombre d'adjoint au nombre de 3 adjoints et de supprimer le poste du 4ème adjoint qui était celui de madame QUILLAUD.

4/ Annule et remplace la délibération n° 2023-89 portant sur l'autorisation de monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'article L.16123-1 du Code Général des collectivités territoriales portant sur l'autorisation de l'organe délibérant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent si le budget n'est pas voté au 1^{er} janvier. Il demande au conseil municipal l'autorisation de mandater les dépenses d'investissements 2024 qui ont été engagées mais non mandatées au 31/12/2023 à savoir :

- L'achat d'une tarière pour un montant de 1678.46 € TTC

- L'achat de plusieurs arbres pour l'aire de loisir pour un montant 2039.18 € TTC
- La création d'un abri bus pour un montant de 2426.66 € TTC

Soit un montant total de 6144.30 € TTC (somme rentrant dans l'enveloppe des dépenses d'investissement autorisées).

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, le mandatement des dépenses citées ci-dessus à hauteur de 6144.30 € TTC avant le vote du BP 2024.

5/ Devis travaux de débroussaillage du bassin de rétention d'eau au lotissement « Domaine de Julia ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un important travail de débroussaillage, élagage, coupe d'arbres et broyage serait nécessaire dans le bassin de rétention d'eau du lotissement domaine de Julia et indique que deux entreprises ont répondu à cette demande à savoir l'entreprise BIOTOP ELAGAGE pour un montant de 3200.00 € HT et la société REBOUIL pour un montant de 9200.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nettoyage du bassin de rétention d'eau et accepte le devis de l'entreprise BIOTOP ELAGAGE pour un montant de 3200.00 € HT – Offre la moins-disante.

6/ Avenant n° 1 - Travaux supplémentaires au Bar Commerce Restaurant relatif au lot 2 de la société ESCAYREALU.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux supplémentaires sont nécessaires au bâtiment bar commerce restaurant à savoir : - la pose de tôle aluminium d'habillage et calfeutrement au-dessus de la porte automatique et du rideau métallique de fermeture. Il présente le devis de la société ESCAYREALU titulaire du lot n° 2 du marché de travaux de réhabilitation du bar commerce pour un montant de 450.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant n° 1 du lot n° 2 du marché de travaux de réhabilitation du bar commerce et le devis de la société ESCAYREALU pour un montant de 450.00 € HT

7/ Devis travaux de zinguerie à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire propose de reporter ce sujet ultérieurement lors des orientations budgétaires.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

8/ Délibération relative à un accroissement saisonnier d'activité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au service technique – espace vert. Il propose de recruter un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour une période de 6 mois maximum sur l'année et indique que la rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et accepte le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique comme indiqué ci-dessus pour des besoins saisonniers et/ou d'accroissement temporaire d'activité.

9/ Devis piétonniers Quartier Rouge

Monsieur le Maire propose de reporter ce sujet lors des orientations budgétaires.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

10/ Question et information diverses

- *Résultat sondage repas des aînés : la majorité des voix s'est exprimée pour le report du repas au dimanche midi*
- *SDIS : Présentation du service le 11/03/2024 à Cintegabelle – Madame BRUNANCHON et M. DEMESSANCE se portent volontaires pour y participer.*

Séance levée à 19h45

LISTE EMARGEMENT

M. ZDAN Michel	M. LORRAIN Jean-Luc	Mme BRUNANCHON Annie
M. DEMESSANCE Christophe	Mme SAJDAK Sophie	M. DAROLLES Cédric
Mme MESPLES Magali	M. PARTINICO Jérémy	M. DA SILVA CORREIA Manuel
Mme FLOURY Clara	M. GARRIGUES Jean-Luc	M. NAYRAC Philippe
M. STRAUS Christophe		

